

Le nouveau service privé d'utilité publique

Le modèle de Pro Infirmis Vaud de prise en charge à domicile, malgré des qualités évidentes, s'est heurté à l'organisation juridique et administrative actuelle qui devrait être révisée avec la nouvelle répartition des tâches entre Confédération et cantons.

Le ministre français Jean-Louis Borloo a bousculé les idées reçues en affirmant que le service à la personne décelait des dizaines de milliers d'emploi, aujourd'hui inexploités. Car le stéréotype veut que le service à la personne soit connoté personnel de maison, réservé à la bourgeoisie. La réalité est plus subtile. Jadis, dans les ménages où chaque sou comptait, passait à domicile la couturière qui transformait les habits à user jusqu'au bout, de l'ainé au cadet. Aujourd'hui que de dépanneurs-bricoleurs ! Et de tout temps a existé pour les étudiants le pactole de survie des leçons privées. Toutefois le vieillissement de la population et la meilleure prise en charge des personnes en situation de handicap donnent une portée nouvelle au service privé.

De l'individu à l'institution

La solidarité ne s'exerce plus dans la cohabitation familiale intergénérationnelle. La prise en charge des per-

sonnes âgées ou handicapées a partiellement été transférée à l'organisation sociale. Elle est globalement de haut niveau, même en comparaison des standards des pays à développement élevé. Les visites quotidiennes et les repas à domicile, le réseau des homes et des institutions d'hébergement et de soins constituent un maillage social efficace. Et pourtant il se révèle incomplet si l'objectif est de retarder le plus possible le placement en institution, solution la plus coûteuse et qui réduit fortement l'autonomie de la personne. Et surtout les besoins spécifiques des personnes handicapées ne sont pas suffisamment reconnus, étant confondus souvent avec ceux de la population âgée. Mais cette dernière est en situation évolutive, celle de la sénescence, alors que l'état de beaucoup de personnes handicapées est stable, ce qui permet de quantifier, dans la durée, les services dont elles ont besoin.

continue en page 2

Dans ce numéro

La statistique et la faible croissance économique expliquent l'augmentation des dépenses sociales.
page 2

Les réformes échappent aux visions des économistes.
page 3

Il faut un socle stable de logements à loyer modéré.
page 4

Microsoft soutient les minorités à son avantage.
page 5

La presse face à Internet.
page 6

La faillite de Servette.
page 7

En 1976 le *Tages-Anzeiger Magazin* renvoie Meienberg.
page 8

Réforme des institutions

La refonte du système politique suisse est désormais à l'ordre du jour. Des candidatures dans plusieurs cantons, affirmant une réalité transfrontalière pourraient être le premier pas concret sur la voie du renouveau.

Édito en page 3

Une croissance qui ne doit rien à la générosité

L'augmentation observée trouve son origine dans l'intégration statistique de l'assurance maladie et de la prévoyance professionnelle dans le calcul des dépenses ainsi que dans le faible dynamisme économique du pays.

Entre 1980 et 1998, les dépenses sociales de la Suisse ont passé de 16 à 28% du produit intérieur brut (PIB). C'est le plus fort taux de croissance de tous les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Voilà pour les faits, qui sont incontestables.

Ce qui est par contre contestable, c'est l'interprétation répétée à l'envi par les milieux patronaux et les partis bourgeois. Non, la Suisse ne s'est pas muée au cours des deux dernières décennies en un Etat social d'une générosité débordante. Trois raisons simples expliquent cette évolution.

La première tient à la prise en compte de l'assurance maladie (1996) et de la prévoyance professionnelle (1985) dans les dépenses sociales, dès lors que ces deux assurances sont devenues obligatoires. Cette nouvelle définition statistique explique la plus grande part de la croissance des dépenses sociales, quand bien même les prestations et les contributions financières n'ont guère évolué dans le même temps. En effet, la population n'avait pas attendu le caractère obligatoire de ces assurances pour s'y affilier.

Par ailleurs, cette forte croissance n'a pas propulsé la Suisse dans le club des

paradis sociaux. Notre pays n'a fait que rattraper le niveau moyen de protection sociale de l'OCDE.

Enfin, l'augmentation de la part des dépenses sociales dans le PIB résulte de notre faible croissance économique. Si nous avions fait jeu égal avec nos partenaires de l'OCDE, la quote-part des dépenses sociales n'aurait crû que de sept points, passant de 16 à 23%.

La conclusion est donc limpide: le problème helvétique ne réside pas dans le gonflement des dépenses sociales mais dans son anémique croissance économique. *jd*

Soins aux personnes handicapées (suite)

Le nouveau service privé d'utilité publique

Employeur

Les organismes de soins à domicile peuvent assurer pour la même personne prise en charge deux visites par jour au maximum. Au-delà, il faut recourir à l'hospitalisation provisoire ou durable. Or les personnes en situation de handicap requièrent des appuis plus fréquents, si l'on tient compte des soins, du ménage, de l'accompagnement, de la surveillance, ces besoins pouvant varier selon le degré d'impotence. Ils impliquent donc, si l'on refuse l'hébergement, la présence régulière au domicile d'une personne de confiance, choisie par la personne handicapée, agissant comme employeur. Cette solution n'est pas utopique.

Elle a été testée avec quinze personnes pendant deux ans par Pro Infirmis Vaud. Elle a fait l'objet d'une évaluation révélant et sa fiabilité et la satisfaction du bénéficiaire. L'engagement par la personne handicapée de «ses employés» implique toutefois le passage par une centrale qui effectue les démarches administratives (assurances sociales, permis de travail, impôt à la source, contrôle des jours de vacances). La tâche essentielle de cette centrale est de déterminer et quantifier les besoins d'aide et d'assurer un tarif correct des prestations.

Obstacles et nouvelle donne

Le financement du personnel privé révèle la complexité

des assurances sociales: la LAMal, les assurances maladie complémentaires, l'AI et son allocation pour impotence. Chacune surveille son territoire. Ainsi, les caisses maladie s'opposent à prendre en charge les soins de base si le personnel n'a pas la formation professionnelle exigée. Et les prestations complémentaires dont les plafonds ont pourtant été augmentés substantiellement, soumettent à leur tour ce financement à des conditions restrictives.

Mais il ne faut pas perdre de vue que la raison d'être du projet est d'éviter un placement en institution qui se révèle incontestablement plus coûteux, donc financièrement défavorable pour

l'Etat et les assurances. Le modèle de Pro Infirmis Vaud, malgré une mise à l'épreuve convaincante, malgré son apport inestimable à plus d'autonomie et de dignité, s'est heurté à l'organisation juridique et administrative. Il faudrait, pour le généraliser, lui assurer un cadre légal clair. Le transfert aux cantons de la compétence de gérer toute la problématique des institutions pour les personnes en situation de handicap devrait être l'occasion de ce cadrage.

Les cantons ont trois ans, et c'est une exigence légale, pour mettre au point leur stratégie. Le service privé qui s'adresse aux personnes handicapées en sera une donnée importante. *ag*

L'économiste dans son bocal

Bien avant les études d'Avenir Suisse, le pays a entrepris le chemin des réformes.

L'approche économique de la réalité possède un indéniable avantage, celui de la simplicité. Elle limite son regard aux objets dotés d'une valeur monétaire, établit les comptes et tire des conclusions. La nouvelle étude sur le fédéralisme, patronnée par Avenir Suisse, la boîte à idées de l'économie helvétique, respecte parfaitement ce schéma.

Selon cette étude, la Suisse est trop divisée, compartimentée. Les cantons ne sont plus à même de remplir leurs tâches, les régions les plus riches portent à bout de bras leurs consœurs rurales et alpines. Au total, l'économie stagne et c'est tout le pays qui s'en trouve affaibli. D'où la proposition de créer six régions dites «métropolitaines», créatrices de 84% de la richesse nationale, disposant chacune de son parlement et mieux à même de planifier l'équipement hospitalier et les transports par exemple. Le pouvoir politique en Suisse revient de droit à ces régions et non à une coalition de petits cantons qui, grâce à la procédure de vote, dispose d'un droit de veto et freine la modernisation du pays. Bref, il faut rénover le fédéralisme.

Personne ne peut nier les difficultés auxquelles se heurte la structure fédérale du pays: un cloisonnement poussé à l'extrême et un déficit de coordination, des entités trop restreintes, une concurrence fiscale effrénée, entre

autres. Mais on ne les surmontera pas avec de telles propositions. Un pays ne se reconfigure pas comme on pétrit un morceau de pâte à modeler ou comme on dessine un plan à l'aide d'une règle, d'un compas et d'une calculatrice.

Ce type de provocation ne contribue qu'à cimenter le statu quo. Il n'est que d'entendre les réactions aux propositions d'Avenir Suisse. D'ailleurs nos aïeux ont bien verrouillé la structure fédérale en instaurant l'obligation de la double majorité du peuple et des cantons pour toute révision de la Constitution. De sorte que de telles propositions n'ont aucune chance de passer le cap de la votation populaire.

Les réformes en marche

Sans attendre le diagnostic des économistes thérapeutes, le renouveau du fédéralisme a déjà commencé. La réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons en constitue l'un des piliers. Mais il faut maintenant rapidement concrétiser ces principes. Par ailleurs, le mouvement de réorganisation territoriale se réalise depuis plusieurs années, mais par le bas: les fusions de communes se multiplient, encouragées par des incitations financières. Ce mouvement devrait s'accélérer. L'ouverture complète du marché intérieur prévue par la Confédération répondra au souci d'abattre le cloisonnement économique du pays. Enfin, il faudra tôt ou tard transférer de nouvelles compétences à l'Etat central dans des domaines tels que les hôpitaux universitaires et les universités, dont les besoins financiers imposent une coordination plus poussée.

Il s'agit d'un processus lent. Convaincre et prendre conscience de la nécessité du changement exige du temps. Un temps qui est le prix à payer pour que notre histoire évolue sans déchirement, pour que subsiste une cohésion nationale toujours à construire. C'est ce prix qu'ignorent les économistes dans leur bocal. *jd*

Edito

Passer aux exercices pratiques

Avenir Suisse, la fabrique de bulles de savon que finance l'économie (Think Thank für die Schweiz) veut réinventer la Suisse: créer six régions conformes aux métropoles économiques, faire du Conseil des Etats le représentant de ces régions afin que saute le droit de veto des «cantons faibles», élire à l'échelle nationale une part des conseillers nationaux. La bulle gonfle, irise, amuse les badauds puis disparaît sans laisser de trace. Dans son inanité, la dernière d'Avenir Suisse a pourtant un sens révélateur: la réforme des institutions devra être inscrite à l'ordre du jour de la politique suisse. Et l'ordre du jour sera déjà celui des prochaines élections fédérales. En 2007, les partis auront à se positionner sur ce sujet. Dès maintenant, ils devraient s'y préparer, faire des choix et, même dans le cadre institutionnel d'aujourd'hui, agir démonstrativement.

Le Conseil des Etats irrite parce que sont accordés la même représentation et le même pouvoir aux cantons puissants et peuplés qu'aux cantons économiquement et démographiquement faibles. Pourtant, et nous restons fidèles à cette définition, le propre du fédéralisme est de traiter de manière égale des parties inégales. En revanche, nous l'avons à maintes reprises souligné, le Conseil national n'est plus représentatif du peuple, la proportionnelle étant biaisée dans tous les petits et moyens cantons.

Comme première manifestation de réforme, nous aurions souhaité que des leaders politiques puissent être candidats dans plusieurs cantons, affirmant une réalité transfrontalière. Mais la loi l'interdit depuis que Gottlieb Duttweiler fut, en 1935, élu simultanément à Zurich, Berne et Saint-Gall. En revanche, tout citoyen peut être candidat dans n'importe quel canton. Jean Ziegler le fut à Zurich.

Nous demandons que les partis des grands cantons, où plus de dix sièges sont à repourvoir (Vaud, 17), assurent sur leur liste une représentation romande transfrontalière. Par exemple, la liste socialiste vaudoise pourrait «libérer» quatre places, pour une personnalité de chaque canton voisin. Le geste serait à la fois symbolique et pratique. Les électeurs, par leur bulletin, s'ils décident de voter pour un «candidat voisin», pourraient donner du poids à la réforme souhaitable de l'élection du Conseil national. On sortirait du débat théorique. L'idée prendrait corps. *ag*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Carole Faes (cf)
André Gavillet (ag)
Daniel Marco (dm)
Charlotte Robert (cr)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, cp 5863,
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10

E-mail:
redaction@domainepublic.ch
administration@domainepublic.ch

www.domainepublic.ch

La nouvelle formule du logement social

On a coutume de dire et d'écrire qu'à Genève la crise du logement et la difficulté de construire relèvent de questions plutôt conjoncturelles: la protection rigoureuse de la zone agricole, l'égoïsme du voisinage, les exigences des milieux de défense des locataires, le manque d'intérêt financier des promoteurs immobiliers notamment.

Il y a sans doute du vrai dans ces explications, mais on oublie ou, l'on feint d'oublier, les questions structurelles. Les compromis sociaux passés pendant la deuxième moitié du siècle précédent sont remis en question. Ainsi le compromis formalisé dans les conventions collectives de travail cède le pas à la flexibilisation des salaires.

La loi HLM en vigueur, dite loi Dupont, du nom du magistrat qui l'a initiée, date

d'une quarantaine d'années. Elle permet à l'Etat de financer dégressivement pendant vingt ans une part des charges d'exploitation des immeubles de logements sociaux: les loyers, bas au départ, augmentent donc au fil des années. Le succès de la formule reposait sur le pari de l'augmentation constante des revenus réels de la grande majorité des travailleurs.

Des cycles resserrés

Or la crise des années huitante et nonante a mis fin à cet automatisme et entraîné le retour à des cycles économiques dont les phases sont de plus en plus rapprochées. D'une part, après chaque période de dépression, tous les laissés-pour-compte ne retrouvent pas un emploi. D'autre part, les possibilités d'accéder à

un statut économique supérieur s'amenuisent fortement pour un nombre non négligeable de salariés. La société, jusqu'à relativement homogène, devient multiple et hétérogène.

La demande de logements à bon marché change, alors que le parc de logements subventionnés diminue constamment. Il est donc nécessaire de revoir la nature de celui-ci. C'est le sens d'un projet de loi déposé par le Conseil d'Etat visant la fin du régime HLM et la création d'un «socle» permanent de logements à loyers modérés, le «logement économique pérenne». Ce socle devrait atteindre 20% du parc immobilier cantonal d'ici quinze ans, soit environ 40 000 logements. Encore faut-il qu'un plan d'action concrétise cette idée innovante. *dm*

Recherche: l'émotivité des scientifiques

On se souvient du tollé provoqué en 2001 par la mise à l'écart des projets de sciences sociales dans le choix des premiers pôles de recherche nationaux. Pour corriger ce déséquilibre, la Confédération a lancé en 2003 un nouveau programme réservé à ces disciplines.

On vient d'apprendre que le Fonds national de la recherche scientifique, après examen par des experts étrangers de renom, a sélectionné six programmes, dont un seul émane d'une université romande, en l'occurrence Genève. Le recteur de l'Alma mater genevoise estime que ce choix n'est pas proportionnel aux forces des universités romandes (*Le Temps*, 18 février 2005). Voilà donc que le très helvétique principe de la proportionnalité fait son entrée dans les critères de qualification de la recherche scientifique.

Pourtant, en 2001, on n'a pas entendu les universitaires romands s'étonner du fait que la moitié des 14 projets retenus concernait la Suisse romande. Un choix manifestement discriminatoire à l'égard de leurs collègues alémaniques.

Il est vrai que l'enjeu financier de cette nouvelle vague de pôles de recherche n'est pas anodin, puisque Berne prévoit d'y consacrer la coquette somme de dix millions de francs pour une période de quatre ans. D'où probablement l'émotion des perdants qui se raccrochent à des arguments que la raison peine à valider. Mais qu'on se rassure: le programme genevois retenu va certainement nous expliquer les mécanismes qui brouillent parfois la raison raisonnée des scientifiques, puisqu'il porte sur les émotions dans le comportement individuel et les processus sociaux... *jd*

Egalité: une avancée historique pour les femmes

Le parlement de la commune de Muri, la *Golden Küste* de Berne, a depuis le 17 février 2005 une majorité féminine: vingt et une femmes et dix-neuf hommes représentent la population. Le fait est historique puisque c'est une première en Suisse, en tout cas pour les communes de plus de dix mille habitants. L'histoire est jolie et vaut la peine d'être contée.

En septembre dernier, Francesca Ruta, celle par qui la majorité a basculé, fête son 18^e anniversaire. Elle se porte candidate sur la liste socialiste pour les prochaines élections. Elle est gymnasienne et parle couramment nos trois langues officielles. Un mois plus tard, elle vote pour la première fois et voilà qu'elle est la première viennent-ensuite, ex æquo avec un autre candidat. En janvier, un député socialiste quitte la commune et il s'agit de le remplacer. La loi dans le canton de Berne résout le problème par un tirage au sort. Celui-ci a justement eu lieu le 17 février dernier.

Cette élection est également une victoire pour les jeunes. Muri est une commune bourgeoise d'ambassades, de médecins et de fonctionnaires. Francesca Ruta, qui est une altermondialiste active, a été élue par les jeunes de tous bords, particulièrement par ceux qui ont son âge et qui votaient pour la première fois. C'est un encouragement pour tous ceux qui doutent de l'utilité de se rendre aux urnes. *cr*

Microsoft connecte les minorités

Le géant américain soutient les langues locales et les communautés en marge du progrès électronique. Deux projets aux Grisons illustrent les avantages et les défauts du projet.

Microsoft veut combler la fracture numérique. La société américaine offre son savoir-faire aux minorités linguistiques et culturelles. Mais la diversité échappe parfois au bonheur promis et la démocratisation informatique se heurte au *copyright* défendu bec et ongles par l'inventeur de *Windows*. Deux partenariats conclus en Suisse montrent les limites de cette approche.

La normalisation binaire

Word, Excel, Outlook et Powerpoint vont parler romanche, plus précisément, la version de synthèse élaborée pour simplifier et unifier la diversité des idiomes régionaux. Le *Local Language Program* de Microsoft, déjà à l'œuvre aux quatre coins de la planète avec le soutien de l'Unesco, part à l'assaut de l'exception grisonne. L'informatique doit devenir polyglotte. Le géant américain vole au secours des langues locales. Leur catalogue en compte déjà quarante, et quarante autres vont l'intégrer rapidement. Le *glocal* tourne à plein régime, la responsabilité sociale en prime. Il n'y a pas de citoyenneté, ni de développement économique, en dehors du réseau et des flux globaux d'informations. Voilà pourquoi les pouvoirs publics, associés à Microsoft qui pourchasse marchés et clients, doivent encourager l'essor des nouveaux instruments de communication au nom du progrès technologique et de l'altérité culturelle.

En collaboration avec le canton et la Lia Rumantscha, Microsoft va ainsi apprendre le *rumantsch grischun* à ces logiciels vedettes. Ils pourront être téléchargés gratuitement. Et tant pis pour le carré de Romanches irréductibles qui dénoncent l'alphabet bâtarde imposé par l'administration. Le conflit dure depuis 1982, date de publication des directives destinées à la création d'une langue normalisée, et ne s'apaise pas. La diffusion du *rumantsch grischun*, susceptible de sauver le romanche, butte contre les parlers originaux des vallées grisonnes.

Partisan de la différence au niveau national, le projet de Microsoft risque, au plan cantonal, de renforcer l'emprise du centre sur la périphérie. Claudio Lardi, conseiller d'Etat responsable de l'instruction publique du canton, se réjouit de compter sur cet allié de taille afin de cimenter l'usage de la nouvelle «langue officielle écrite». Surtout auprès des jeunes. Même si ces derniers n'ont certainement pas attendu la version en romanche pour se mettre à l'informatique.

Cependant, la gratuité de l'interface implique en amont l'acquisition d'un système d'exploitation et des programmes d'origine au profit quasi exclusif de Microsoft. Bref, il faut acheter eau et légumes pour faire la soupe dont seul l'assaisonnement est fourni gracieusement. La conquête d'un marché intéressant vaut bien l'engagement social d'une entreprise privée. En revanche,

faut-il vraiment que le canton des Grisons se prête au *business plan* d'une multinationale opposée à l'essor des logiciels libres de droit? Sans, en outre, ouvrir le marché à d'autres fournisseurs de services?

La montagne numérisée

Le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) vise la compétitivité économique. Le partenariat, signé avec Microsoft en 2003, lance «l'utilisation massive des technologies informatiques» à la figure des Alpes et du Jura. *Transfer Technologic Surselva* a démarré l'an passé en collaboration avec l'association des communes de la vallée qui s'étire entre l'Oberalp et Coire. Le projet, le premier dans son genre, vante les bienfaits des ordinateurs et de la toile dans un milieu soumis à des bouleversements traumatisants. La survie passe par Internet et l'électronique, prophétisent le SAB et Microsoft. Un bus avec expositions et démonstrations ambulantes - équipé par HP suisse et financé aussi par l'Office fédéral de la communication (OFCOM) et la Lia Rumantscha (sept cent mille francs au total) - court une

vingtaine de communes du Rhin antérieur. Jeunes et vieux, écoles et PME découvrent la rigueur binaire et les potentialités de la communication à haut débit. Si tout va bien, d'autres tournées similaires prendront la route à l'avenir.

Le *general manager* de Microsoft suisse, Alexandre Stüger, applaudit la technologie qui scelle le mariage entre tradition et modernité. Or, malgré un monopole de fait, les technologies de l'information ne se réduisent pas aux produits de la marque de Bill Gates. Pourtant, on confond à dessein les uns et les autres. Et deux fois plutôt qu'une. D'abord, Microsoft s'identifie à l'informatique au point d'en devenir le portedrapeau. Les autres labels, libres ou payants, ne sont que de pâles copies mal fagotées. Ensuite, elle verrouille le marché à la barbe de la concurrence et du libre choix. Les clients captifs consomment droits et licences dans un environnement informatique qui tyrannise l'utilisateur. Les urbains aujourd'hui, les montagnards bientôt, tombent dans le filet. La fracture numérique peut alors se combler, mais à l'avantage de Microsoft. *md*

www.sab.ch

www.gr.ch

www.microsoft.com/Resources/Government/LocalLanguage.aspx

www.april.org/articles/divers/tribune-microsoft-unesco-liberation.html

(article critiquant le partenariat entre l'Unesco et Microsoft)

portal.unesco.org

(texte de l'accord entre Unesco et Microsoft)

Concurrence mesurée d'Internet

Le nouvel outil de communication en ligne ne détrône pas la presse, ni, bien sûr, la radio et la télévision. Mais il modifie les habitudes de lecture et détourne à son profit les petites annonces.

Un nouveau média n'élimine jamais les anciens mais les transforme. Ce postulat d'un chercheur allemand s'est vérifié à l'introduction de la radio, puis de la télévision. Il sera également valable pour l'arrivée d'Internet. Dans son dernier livre, le professeur saint gallois Peter Glotz attribue à l'information en ligne une partie des difficultés de la presse écrite, plombée en outre par la mauvaise conjoncture. La presse quotidienne est en perte de vitesse en Europe comme aux Etats-Unis. En Allemagne, sa pénétration était de 83% en 1979. Elle est tombée à 71% en 2003. L'érosion est plus marquée chez les jeunes de moins de vingt-cinq ans, avec une chute de 72 à 51%. Les journaux de qualité supra régionaux résistent cependant mieux que les autres quotidiens.

La durée de lecture est également en diminution. Alors qu'entre 1980 et 2000, le temps consacré à l'ensemble des médias d'information et de divertissement passait de 300 à 500 minutes par jour, la lecture du journal diminuait de 38 à 30 minutes. L'attrait de la TV est pour l'essentiel responsable de cette évolution. Mais le Net commence à faire sentir ses effets. Les internautes passent en moyenne une heure par jour devant leur écran. Ils conservent leur journal mais le lisent moins longtemps.

Si l'on considère le seul rôle d'information des médias, la télévision reste largement en tête. Pour s'informer, 72% des Allemands affirment accorder la première place à la TV, 52% à la presse et 5% seulement à Internet.

Selon un panel d'experts allemands, autrichiens et suisses, le tirage de la presse quotidienne devrait baisser de 10% ces cinq prochaines années alors que la durée de lecture diminuerait de 15%. La perte de tirage serait réduite à 2% pour les périodiques.

Publicité et petites annonces

Les journaux vivent de la publicité et des annonces, tout spécialement en Suisse. La TV est, ici aussi, le grand concurrent. En Allemagne, elle a raflé 43% du marché publicitaire pour n'en laisser que 22% aux journaux. La Suisse ne connaît pas de télévision commerciale, ce qui avantage les journaux qui conservent 42% de ce marché. L'arrivée d'Internet ne changera pratiquement rien. La publicité des grandes marques ne s'y intéresse pas. En revanche, les petites annonces fleurissent en ligne. Elles sont

nettement meilleur marché que dans la presse et plus faciles à consulter. Les experts prédisent qu'en l'espace de cinq ans les journaux perdront la moitié des offres et des demandes d'emploi, ainsi que celles des voitures d'occasion et 40% des annonces immobilières.

Pour compenser l'important manque à gagner des annonces et freiner l'érosion du tirage, Peter Glotz suggère aux quotidiens de ne plus proposer trois heures de lecture par jour mais de se concentrer sur l'essentiel, quitte à laisser les développements et les analyses à la presse périodique. Il conseille également aux médias écrits régionaux d'organiser eux-mêmes les informations et le marché des annonces en ligne. Les journaux devraient, en outre, imaginer de nouveaux avantages pour leurs abonnés, par exemple sous la forme de clubs d'achats offrant des rabais et des promotions exclusives. *at*

Démocratisation bidon

Cent un députés helvétiques s'engagent pour la démocratisation de l'ONU. Dans une lettre à Kofi Annan, ils demandent que l'organisation se dote d'une assemblée parlementaire, gage selon eux d'une meilleure transparence et d'une légitimité accrue.

L'idée n'est pas nouvelle. Elle fut exprimée en 1993 déjà par le parlement canadien, puis par des députés du parlement européen et du Conseil de l'Europe. Mais contrairement à l'Union européenne et au Conseil de l'Europe, l'ONU n'impose pas à ses membres des règles minimales en matière de démocratie. Plus de la moitié des 191 membres actuels de l'ONU ne peuvent être considérés comme des Etats démocratiques. Dès lors, en quoi des représentants parlementaires de ces Etats contribueraient-ils à l'amélioration de la transparence et de la légitimité de l'institution de Manhattan? *jd*

Gaspillage symbolique et faillites réelles

Malgré la banqueroute des grands clubs, il y a toujours des repreneurs prêts à risquer leur argent. La passion du jeu vire parfois à la dépense sans espoir de gains.

La faillite du Servette vient après celle du Lausanne Sports et de Lugano. Les Romands et les Tessinois sont-ils donc moins capables de gérer des clubs de football que les Alémaniques? Bien sûr que non, mais les raisons tiennent à l'environnement économique et à des comportements plus profonds.

L'économie d'abord. Le football est un sport ouvrier, souvent financé par des «hommes du peuple» qui ont fait fortune: le maçon devenu entrepreneur, le mécanicien à la tête de gros garages, l'employé transformé en promoteur immobilier, le patron de presse parti de rien. Ce modèle a bien fonctionné jusqu'au milieu des années huitante, puis les coûts des joueurs ont explosé et les notabilités locales n'ont pas pu suivre. En cet heureux temps, l'écart entre le budget moyen d'un club suisse et celui, par exemple, des clubs français de première division était de un à trois. Aujourd'hui il est de un à vingt.

Pour suivre la surenchère, il fallait des

droits de télévision, quasi inexistant en Suisse, des spectateurs - pas assez nombreux sauf à Bâle et dans une certaine mesure à Sion - et des mécènes disposés à mettre beaucoup d'argent. Notre économie - banques genevoises, horlogerie jurassienne, haute technologie lémanique - est orientée vers le grand large et parraine des voiliers ou des compétitions de golf, certainement pas des footballeurs. En Suisse alémanique au contraire, un tissu d'entreprises de taille moyenne plus orienté vers le marché intérieur fournit un terreau vivace pour le financement des clubs.

Le *potlatch* au but

C'est alors que vinrent les Français: Waldemar Kita au Lausanne Sports, au Servette Canal+, puis Michel Coencas, finalement Marc Roger, Alain Pedretti à Neuchâtel Xamax. Blanchissage d'argent? Peu probable: le football est une activité à haute visibilité où l'on risque de perdre sa chemise. Spéculation sur les achats et les

ventes de joueurs? Probablement, mais il s'agit là d'un risque très spéculatif. Espoir de gains? Ces gens sont tout de même intelligents, ils ne peuvent pas y croire. Non, le secret a été dévoilé par le président de Neuchâtel Xamax qui a déclaré, émerveillé: «Avec quatre millions de francs, je m'offre un club qui peut jouer une coupe d'Europe. En France, je pourrais tout juste me payer un joueur».

C'est la dépense gratuite, le gaspillage symbolique qui attire ces repreneurs de clubs. Dans l'Amérique du Nord-Ouest, les tribus autochtones pratiquaient le *potlatch*. A chaque fête, la famille la plus riche dépensait la quasi totalité de ses biens pour régaler le village. Elle y perdait en richesse et y gagnait en prestige. C'est sans doute là un ressort très profond de l'être humain. Il y a juste un petit problème: le *potlatch* n'est pas vraiment compatible avec la vie des entreprises modernes. Ou plutôt si, à condition de traduire *potlatch* par faillite. jg

Beaux-Arts

Les peintres et le collectionneur

Pour la première exposition du Kiosque d'Art&fiction, une vingtaine d'artistes ont répondu à l'étrange demande d'un collectionneur fictif, Bertram Rothe. Prétendant posséder une de leur œuvre, il leur proposait de relater dans une lettre une expérience marquante face à une peinture.

Les réponses à cette requête sont exposées actuellement dans l'Unité d'art contemporain (UAC) à l'Université de Lausanne. On y trouve des fac-similés de cette «correspondance», lettres illustrées ou dessins commentés, placardés sur les parois

d'un kiosque métallique. Il se présente comme une boîte rectangulaire dont une des largeurs peut être ouverte, créant ainsi deux prolongements muraux de part et d'autre de l'espace intérieur. Celui-ci est aménagé comme un local d'archives: un petit bureau avec une chaise et de nombreux rayons présentant des boîtes de rangement dédiées à chaque artiste. Il s'agit de la pseudo collection de Bertram Rothe.

Mêlant allégrement fiction - les archives - et réalité - les «lettres» reproduites - le Kiosque d'Art&fiction raconte

des rencontres fugaces et intimes entre un spectateur et une image. Présentoir d'archives, il est amené à évoluer en intégrant au fur et à mesure de nouvelles contributions. Le visiteur peut ainsi lui-même raconter un moment fort qu'il aurait vécu avec une œuvre et l'envoyer à Bertram Rothe.

Plus que d'une exposition, il s'agit de mettre en scène la préoccupation centrale de l'association Art&fiction. Fondée en 2000 par un groupe de peintres formés à Lausanne et Genève, elle vise principalement à produire des œuvres qui articulent

images et écrits littéraires, narratifs ou historiques, notamment par la publication de livres d'artistes. Le Kiosque est un support propre à rendre compte de cette démarche permettant d'éclairer ce travail éditorial. En jouant avec humour de notre obsession des références à l'histoire de l'art et à la littérature, cette installation muséologique originale met à nu le processus créatif et aboutira à la publication d'un livre en juin 2005. cf

Le Kiosque Art&fiction, UAC, UNIL, BFSH2 Dorigny, Lausanne, jusqu'en juin 2005.

Niklaus Meienberg, la vérité en mille morceaux

En 1976, le *Tages-Anzeiger Magazin* interdit de publication l'écrivain saint-gallois. Retour sur une éviction au cœur des rapports tourmentés entre culture, politique et économie.

Le *Schreibverbot* du *Tages-Anzeiger Magazin* frappe Niklaus Meienberg en 1976. La mise au ban est levée au printemps 1990, trois ans avant le suicide de l'écrivain. Dans la préface à l'édition française de *L'exécution du traître à la patrie Ernst S.* paru la même année, Jean Ziegler dénonce le capital qui contrôle la culture. «Monsieur Coninx, propriétaire du *Tages-Anzeiger* et actionnaire important d'un grand nombre de sociétés bancaires et industrielles (Hoffmann-La Roche et le Crédit suisse en tête), vient d'interdire à Meienberg d'écrire dans son journal». Le sociologue connaît des problèmes semblables. La sortie d'*Une Suisse au-dessus de tout soupçon* a falli lui coûter sa nomination au poste de professeur de l'Université de Genève.

Un article sans égards pour le Prince du Liechtenstein a provoqué la sanction. Réagissant à une interview complaisante réalisée par le fils de Thomas Mann, Meienberg se félicite de la bonne santé du prince, entretenue à la cour des puissants de ce monde. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Les reportages de Meienberg sur la vie quotidienne en Suisse publiés par l'hebdomadaire zurichois révoltent la bourgeoisie. Les réactions frisent l'hystérie. La guerre froide chauffe encore les esprits. S'attaquer au corps du pays, voire à son pouvoir, c'est le trahir et le livrer à l'ogre communiste qui hante l'Europe occidentale. Sans parler de la sexualité qui traverse l'imaginaire de l'écrivain, quand il assimile, dans un autre article, les pots d'échappements des motos à des verges masculines. Politique, certes, l'écriture est également «une affaire érotique». Doublement subversive au milieu des années septante.

L'éditeur patron

Otto et Werner Coninx représentent la troisième génération de la famille propriétaire du *Tages-Anzeiger* et de *Schweizer Familie* (*Tamedia* de nos jours). Le tirage du quotidien dépasse les 250 mille copies en 1976 (moins de 240 mille en 2003), malgré la crise pétrolière et la récession. On monte de nouvelles rotatives et on poursuit l'expansion de la société. Lancé en 1970, le *Tages-Anzeiger Magazin* paraît le samedi au format d'un hebdomadaire. Les lecteurs et les annonceurs s'arrachent ses pages. Il fait l'actualité et emporte le prix de la culture de la ville de Zurich pour l'année 1974.

Otto Coninx reconnaît le talent de Meienberg et sa contribution au succès de la revue. En même temps, il redoute sa liberté de ton,

en dépit d'une rigueur journalistique parfois défaillante et son penchant féroce pour la critique sociale. Kurt Furgler, ancien conseiller fédéral démocrate-chrétien souvent pris à partie par Meienberg - qui fréquente sa fille à la barbe de la déontologie professionnelle - salue également son style tout en lui reprochant une volonté de destruction désespérée. L'éviction coupe court à l'ambiguïté, malgré la réputation progressiste du titre. Trop c'est trop. Otto Coninx signe le renvoi avec le sentiment du devoir accompli.

La solitude

Le *Schreibverbot* tombe quelques mois après la sortie de *L'exécution du traître à la patrie Ernst S.*, film produit et tourné avec Richard Dindo. Le documentaire allume la polémique. Il suscite rejet et approbation. Le public se divise. Dindo et Meienberg participent aux projections, discutent avec les salles. Ils contestent l'histoire officielle de la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale. La Confédération leur refuse une prime à la qualité. Les historiens de droite les accusent de manipuler la vérité via une documentation lacunaire, alors que l'accès aux sources leur a été interdit.

Une fois écarté de la rédaction du *Tages-Anzeiger Magazin*, Meienberg utilise le film pour sa défense au détriment de l'œuvre qui n'attire pas les spectateurs espérés. Dans ce climat, la solitude du journaliste grandit au fil des jours. Les collègues qui désapprouvent la décision d'Otto Coninx se manifestent timidement. Ils finissent cependant par s'en accommoder. Meienberg aurait dépassé les limites, malgré les mises en garde. Le soutien de Max Frisch - lors du congrès du Parti socialiste - et de Jean Ziegler apaise à peine l'amertume de l'écrivain.

Un martyr ?

«Rebelle? Ce mot ne dit pas tout et ne dit plus rien de nos jours» s'exclame Meienberg à la question de Martin Durrer et Barbara Lukesch, auteurs de *Biederland und der Brandstifter* en 1988. Il a toujours respecté les valeurs de son éducation «chrétienne sociale». Le besoin de justice, notamment. Mais les hommes dénaturent bien trop souvent les principes qu'ils incarnent. La charité peut tourner au chantage. Ou l'amour de l'homme virer à la pire répression sexuelle. Ce conflit habite l'œuvre de Meienberg. Il en est le moteur. Alors il s'agit de dénoncer l'écart entre les promesses et les pratiques. Le journaliste doit raconter le scandale. Rien d'autre. Du coup l'écriture s'engage. Elle laisse parler les protagonistes - les victimes plus volontiers que les bourreaux - plante le décor, déroule l'action, livre sa dramaturgie. Elle argumente, plaide. Finalement, elle se compromet par la force des choses, fidèle à sa mission. La critique du pouvoir jaillit du récit. Jusqu'à la sanction. Cette punition, chère au monde catholique, dont Meienberg a vécu toute l'ambivalence.

md

avec la collaboration de Felix Stürner

Le site www.meienberg.ch rassemble toutes les références et les renvois autour de la vie et des écrits de Meienberg.

Marianne Fehr, «Das Verdikt» in *Meienberg*, Limmat Verlag, Zürich, 1999, pp. 213-225.

Barbara Lukesch und Martin Durrer, «Ein Schreibverbot wird zwölf» in *Biederland und der Brandstifter. Niklaus Meienberg als Anlass*. Limmat Verlag, Zürich, 1988.